

L'Arménie à ski



Jours: 7
Prix: -
Vol international non inclus

Confort: ★★☆☆☆

Difficulté: ★★★★★

- 📌 Circuit hiver
- 📌 Sport et activités en plein air
- 📌 Montagnes 📌 Paysages
- 📌 Hors des sentiers battus

L'Arménie et ses paysages enneigés vous attendent ! Les innombrables sommets montagneux du pays offrent des panoramas exceptionnels en hiver.

Venez à la découverte de ces merveilles de la nature, skis aux pieds, au cours de ce superbe circuit de randonnées !

(minimum 6 participants)

Jour 1. Bienvenue en Arménie !



Erevan 📍

- Atterrissage à l'aéroport d'**Erevan**, où nous sommes accueillis par notre guide et transférés à notre hôtel. Fin de journée libre.

En option (moyennant supplément) : circuit de découverte de la ville en cas d'arrivée tôt le matin.

🍷 Dîner	Hôtel ou restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 2. Ascension du mont Ara



Erevan 📍
🚗 35km - ⌚ 1h
Mont Ara 📍
🚗 35km - ⌚ 1h
Aghveran 📍

Erevan - Mont Ara

- Après le petit-déjeuner transfert vers les pentes du **mont Ara**, à une trentaine de kilomètres au nord d'Erevan. C'est ici que nous commençons notre première **randonnée à ski**. Environ 1000 mètres de dénivelé nous séparent du sommet, qui culmine à 2577 mètres d'altitude et offre des vues époustouflantes sur la plaine et les montagnes alentours, dont les célèbres monts **Ararat** et **Aragats**.

Distance de randonnée : 5 à 6 km

Durée : 6 heures

Altitude initiale : 1500 m

Sommet du mont Ara : 2577 m

Mont Ara - Aghveran

- Arrivée en fin d'après-midi à **Aghveran**, dîner et nuit.

🍽 Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍷 Dîner	Hôtel

🍴 Dîner	Hôtel ou restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 3. La chaîne des Tsaghkuniats



Aghveran 📍

- Aujourd'hui c'est sur les flancs du **mont Tsaghkuniats** que nous emmenons nos skis. Notre randonnée débute à 1600 mètres d'altitude sur les pentes d'une montagne qui culmine à plus de 2800 mètres. Le mont Tegenis est une alternative en fonction de l'état de l'enneigement et ne modifie pas la difficulté du parcours. Quel bonheur d'arpenter ces pistes si peu empruntées au milieu de **paysages formidables** !

(Remarque : possibilité moyennant supplément de prendre un télésiège à la station de ski de Tegenis.)

Distance de randonnée : 7 à 8 km

Durée : 6 heures

Altitude initiale : 1600 m

Sommet du mont Tsaghkuniats : 2821 m

Sommet du mont Tegenis : 2881 m

- Retour, dîner et nuit à Aghveran.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍴 Dîner	Hôtel ou restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 4. Le mont Hatis



Aghveran 📍

- Ce matin nous prenons la route des flancs du **mont Hatis**, un ancien volcan de la région de Kotayk culminant à 2528 mètres. Dans un paysage de prairies alpines parsemées de ravins, nous sommes récompensés de nos efforts par des vues spectaculaires sur les monts Ararat, Aragats et Ara, ainsi que la chaîne des monts Geghama.

Distance de randonnée : 6 km

Durée : 5 heures

Altitude initiale : 1500 m

Sommet du mont Hatis : 2528 m

- Retour, dîner et nuit à Aghveran.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍴 Dîner	Hôtel ou restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 5. Chaîne des Pambak et arrivée à Dilidjan



Aghveran - Dilidjan

- Nous quittons définitivement la jolie station d'Aghveran et explorons à ski la **chaîne des Pambak** un peu plus au nord. Plusieurs sommets peu élevés sont possible, dans un paysage accidenté de toute beauté de plus en plus prisé des skieurs, randonneurs et autres amoureux des grands espaces.

Distance de randonnée : 7 à 8 km

Durée : 5 à 6 heures

Chaîne des Pambak : 1000-1300 m

Aghveran 📍
 🚗 100km - ⌚ 1h 30m
 Dilidjan 📍

- Arrivée en fin d'après-midi à **Dilidjan**. Dîner et nuit.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍴 Dîner	Hôtel ou restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 6. Temple, monastère et balade en raquettes



Dilidjan - Geghard

- Nous prenons la route vers le sud et la région des montagnes Geghama. Non loin au sud-est d'Erevan, **Garni** abrite, dans un cadre géographique remarquable, l'unique vestige de l'époque hellénistique subsistant en Arménie : le **temple de Garni**, temple païen dédié au dieu Soleil.
- Quelques kilomètres plus loin, **Geghard**, à l'entrée de la Haute vallée de l'Azat, est un monastère composé de plusieurs églises et pierres-croix, mondialement connu car en majeure partie **troglydite**, et marquant l'**âge d'or de l'architecture médiévale arménienne**. Le **monastère de Geghard** était un centre culturel et ecclésiastique majeur et de nombreuses reliques de l'Église apostolique arménienne y sont conservées.
- En fonction du timing et des envies, nous pouvons depuis Geghard faire une randonnée en raquettes sur le **plateau des montagnes Geghama**.

Distance de randonnée : 5 à 6 km

Durée : 3 heures

Geghard : 1710 m

Plateau des montagnes Geghama : 2100 m

Dilidjan 📍
 🚗 120km - ⌚ 1h 50m
 Geghard 📍
 🚗 40km - ⌚ 1h
 Erevan 📍

Geghard - Erevan

- Retour à Erevan pour le dîner et la nuit.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍴 Dîner	Hôtel ou restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 7. Bon voyage !



- Début de journée libre jusqu'à l'heure du transfert vers l'aéroport pour notre vol international retour.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
------------------	-------

Itinéraire sujet à modification en fonction des conditions météorologiques et de l'état de l'enneigement.

Pour un groupe de 6-10 personnes il faut prévoir un accompagnateur de montagne. Durant les randonnées les déjeuners sont prennent la forme de pique-niques préparés à l'avance.

Les accompagnateurs sont pourvus des outils de premiers secours, radio de communication, GPS.

Les randonneurs doivent être équipés de :

- Skis
- Raquettes pour le jour 6 en cas de randonnée
- Chaussures de montagne (Gore-Tex)
- Chaussures à raquettes pour le jour 6 en cas de randonnée
- Combinaisons de ski ou de montagne
- Canes de randonnée pour le jour 6 en cas de randonnée
- Masque
- Gants de ski
- Lunettes
- Chapeaux
- Crème solaire
- 2 sacs à dos: un grand et un petit
- Équipement de sécurité avalanche

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date

tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Passeport en cours de validité, valable 3 mois après la date de retour, pour les ressortissants français, belges ou suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Visa

Pour un séjour inférieur à 180 jours sur une période d'un an (dans le cadre d'une visite familiale, de tourisme ou d'affaires), il n'est pas requis de visa. L'entrée sur le territoire s'effectue sur présentation d'un passeport d'une validité d'au moins trois mois au-delà de la date de fin de séjour prévue.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.

